

# APPEL DE LA CONFÉRENCE MONDIALE SUR L'ÉDUCATION ET LE SPORT POUR UNE CULTURE DE LA PAIX

Nous, les participants à la Conférence mondiale sur l'éducation et le sport pour une culture de la paix, organisée conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour

l'éducation, la science et la culture et le Comité International Olympique, représentants de la communauté sportive et d'organisations gouvernementales et non gouverne-

mentales, nous nous sommes réunis afin de réfléchir sur la contribution que le sport et l'éducation peuvent apporter à la promotion d'une culture de la paix.

## La Conférence,

**Rappelant** la mission fondamentale de l'UNESCO, d'ériger les défenses de la paix dans l'esprit des femmes et des hommes, ainsi que les dispositions de la Charte Internationale de l'éducation physique et du sport adoptée par sa Conférence générale en 1978,

**Rappelant par ailleurs**, que le Mouvement olympique et l'Olympisme ont pour but de contribuer à bâtir un monde pacifique et meilleur en éduquant la jeunesse par le moyen du sport pratiqué sans discrimination d'aucune sorte, et dans l'esprit olympique qui exige la compréhension mutuelle, l'esprit d'amitié, la solidarité et le fair-play, ainsi que le stipule la Charte Olympique,

**Rappelant également** la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies "Pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur par le moyen du sport et de l'idéal olympique" (20

novembre 1997) et la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies appelant au respect de la Trêve Olympique pendant la tenue des Jeux Olympiques, basée sur l'ancienne tradition grecque de l'"EKECHEIRIA",

**Conscients** que l'éducation pour une culture de la paix par le moyen du sport, de l'éducation physique et de l'Olympisme peut jouer un rôle clé dans l'enracinement des idéaux de paix dans l'esprit des femmes et des hommes, à un moment où les conflits armés mettent en danger l'avenir de nombreuses sociétés dans différentes régions du monde, ainsi que contribuer aux objectifs et aux principes de la Charte des Nations Unies,

**Se félicitant** du fait que l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé l'an 2000 Année internationale de la culture de la paix (Rés.52/15 du 20 novembre 1997), dont la célébration

doit jeter les bases d'un mouvement mondial en faveur de la paix au moyen de la promotion des valeurs, des attitudes et des comportements qui favorisent la paix, la non-violence, le respect de tous les droits de la personne humaine, le dialogue, la tolérance, la réconciliation, la solidarité et le développement durable,

**1. Félicite** l'UNESCO et le CIO des initiatives qu'ils entreprennent pour rallier les jeunes du monde à la cause de la paix:

**2. Lance** un appel solennel à tous les acteurs concernés, en particulier à l'UNESCO, au CIO, aux responsables politiques, aux organisations non gouvernementales, aux fédérations et associations sportives nationales et internationales, aux dirigeants et supporters des clubs sportifs, à toutes celles et à tous ceux qui pratiquent le sport et en particulier aux sportifs de



tous les niveaux, à promouvoir les valeurs, les attitudes et les comportements qui caractérisent une culture de la paix parmi les jeunes;

**3. Encourage fortement** des initiatives visant à mobiliser les jeunes en faveur de la cause de la paix et à les associer à des projets de solidarité, les considérant comme des “Ambassadeurs de la paix”, ou d’autres titres les incitant à entreprendre activement des actions concrètes;

**4. Encourage en particulier** l’UNESCO et le CIO, à lancer des initiatives de façon coordonnée en vue d’associer activement les athlètes à des projets visant à promouvoir la paix à travers le sport;

**5. Lance également** un appel solennel afin que l’éducation pour une culture de la paix par le sport et l’éducation physique devienne une action prioritaire tant dans le cadre des systèmes éducatifs formels et informels que dans celui de la formation des enseignants et des sportifs de tous niveaux, à l’occasion de la célébration de l’Année inter-

nationale de la culture de la paix en l’an 2000;

**6. Invite** les médias à travers le monde à donner, dans le cadre de leur couverture des activités sportives, une grande visibilité de la contribution du sport et de l’éducation à une culture de la paix;

**7. Recommande** que les principes de l’éducation pour une culture de la paix par le moyen du sport puissent se traduire au quotidien en renforçant la vie communautaire et le dialogue intercommunautaire, en promouvant la recherche dans le domaine, contribuant ainsi à la prévention des conflits et de la violence;

**8. Demande** que priorité soit donnée à la mise en oeuvre des formes innovatrices de coopération dans ce domaine, en particulier en vue de la mise en oeuvre de projets de solidarité sportive mettant l’accent sur l’éducation et la formation dans l’esprit d’une culture de la paix, en particulier au bénéfice des sociétés engagées dans la voie de la réconciliation après des conflits ou encore déchirées par

les conflits, dans une perspective à long terme;

**9. Demande par ailleurs** aux acteurs concernés de rendre effective la pratique du sport comme droit de l’homme, tout en poursuivant les efforts afin que chaque être humain puisse avoir la possibilité de pratiquer un sport selon ses besoins;

**10. Invite** tous les acteurs concernés à faire de l’Année internationale de la culture de la paix la base d’une nouvelle alliance entre le sport et la paix au service de la dignité humaine;

**11. Invite également** le Directeur général de l’UNESCO et le Président du CIO à créer un comité de suivi pour les préparatifs et l’exécution des projets dans le cadre de la célébration de l’Année internationale de la culture de la paix;

**12. Prie** le Secrétaire général des Nations Unies, le Directeur général de l’UNESCO et le Président du CIO de coopérer dans les actions qu’ils mèneront pour assurer le succès de la célébration de l’Année internationale de la culture de la paix en l’an 2000.



(de g à d.) Denis Oswald, Jacques Rogge, Timothé Ngakoutou et Marcellin Dally.